

Pour diffusion immédiate

Réaction de la Fédération des établissements d'enseignement privés à la proposition de Québec solidaire d'abolir le financement des écoles privées

Montréal, 2 février 2018 – La Fédération des établissements d'enseignement privés croit que Québec Solidaire évalue mal le coût pour les contribuables de l'abolition du financement des écoles privées. En effet, si on coupe les subventions, la très vaste majorité des élèves des écoles privées seront transférés à l'école publique et le gouvernement devra défrayer l'ensemble des coûts pour ces élèves, ce qui représente plus de 600 millions de dollars par année. Par ailleurs, plusieurs écoles privées sont propriétaires de leurs bâtiments, dont certains sont des immeubles patrimoniaux. L'achat de ces bâtiments représente des investissements qui se chiffrent en milliards de dollars, sans compter les montants qui devront être investis annuellement pour leur entretien.

Les écoles privées subventionnées québécoises sont des organismes à but non lucratif autonomes. Certaines sont des coopératives. Les écoles privées fonctionnent selon un modèle similaire à celui des CPE, elles sont autonomes et financées en partie par l'état et en partie par les parents. Pour en savoir plus sur le financement des écoles privées, on peut visionner la vidéo suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=MWstB882ygE&t=6s>

Rappelons qu'au Québec, moins de 11 % des élèves fréquentent l'école privée, alors que la moyenne est supérieure à 17 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE, selon les données de la Banque mondiale. La plupart des pays européens, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et certaines provinces canadiennes, subventionnent des réseaux d'écoles autonomes. La Déclaration universelle des droits de la personne reconnaît le droit des parents de choisir l'éducation de leur enfant; le financement public d'écoles autonomes fait en sorte que ce droit ne soit pas réservé aux familles les plus privilégiées.

-30-

Pour information et demande d'entrevue :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Tél. 514-216-5847